



AromaProSanté

PLAQUETTE DE FORMATION

Aromathérapie en établissement de santé :
De la théorie à la mise en pratique, 2 jours

Présentation

Dans le cadre des projets de service ou des projets d'établissement, de nombreuses structures (hôpitaux, EHPAD...), souhaitent proposer, pour le bénéfice des patients, des soins complémentaires incluant l'utilisation de l'aromathérapie.

La formation "**Aromathérapie, un projet en établissement de santé : de la théorie à la pratique, 2 jours**" apporte aux professionnels de santé les connaissances scientifiques et les compétences spécifiques leur permettant d'élaborer et de mettre en place un projet basé sur l'utilisation des huiles essentielles, en toute sécurité.

Introduire l'aromathérapie dans l'offre de soins c'est offrir au patient une approche complémentaire aux thérapeutiques classiques en permettant une prise en charge toujours plus globale et personnalisée. C'est aussi offrir aux soignants un nouvel outil qui allie efficacité et bien-être. C'est enfin inscrire votre établissement dans une dynamique moderne et créative.

Public et prérequis

Professionnels de santé définis par le Code de la Santé Publique travaillant en établissement de santé

Objectifs de la formation

Acquérir les connaissances de base sur les huiles essentielles
Découvrir les principales huiles essentielles utilisées pour les troubles les plus courants en établissement de santé et les voies d'utilisation les plus pertinentes
Intégrer les différentes étapes de l'élaboration d'un projet au sein de son établissement
Savoir mettre en œuvre les protocoles étudiés pendant la formation

Organisation pédagogique

14 heures d'enseignement en présentiel.

Pour plus d'information, se référer au calendrier de la formation

Option : 4 h d'accompagnement à distance sur la rédaction du projet dans les 6 mois qui suivent la fin de la formation

SAS Aromaprosanté - 55, Rue Pierre Vernier - 25290 ORNANS
aromaprosante@gmail.com - www.aromaprosante.fr
Numéro de déclaration d'activité : 27250355825
SIRET : 908 087 364 00018 - Numéro de TVA : FR32908087364

022-F-2023
27/12/2024

Pratique pédagogique

Evaluation préformation

Cours, exercices d'application et quiz d'autoévaluation, compléments d'enseignement (lecture, vidéos), ateliers pratiques, questions/réponses

Contenu

Les bases fondamentales de l'aromathérapie

Les huiles essentielles : définition, composition et activité d'une huile essentielle, toxicité, précautions d'emploi et contre-indications, voies d'utilisation à privilégier en établissement de santé, conservation et stockage.

Applications pratiques de l'aromathérapie

Présentation des principales huiles essentielles et huiles végétales pour les troubles les plus courants en établissement de santé : anxiété, troubles du sommeil, douleur, assainissement atmosphérique, confort digestif.

Découverte et appropriation de protocoles applicables utilisant les huiles étudiées.

Étapes de la mise en œuvre du projet

De l'état des lieux à l'évaluation

Validation de la formation

Un certificat de réalisation sera délivré en fin de formation.

Intervenants

Dr Marie-Alexandra SOLARI, Docteur en Pharmacie

Dr Olivier TISSOT, Docteur en Pharmacie

Mme Sophie ROBILLIARD, Infirmière DE

Modalités et délais d'accès

Élaboration d'une convention avec l'établissement.

Tarif : *(TVA non applicable, article 261-4-4° du Code Général des Impôts)*

Formation

Tarif minimum : 1 800 euros (jusqu'à 5 personnes)

Tarif maximum : 3 200 euros (pour 12 personnes maximum)

Option

Tarif : 200 euros par projet

Calendrier : à partir de décembre 2023

SAS Aromaprosanté - 55, Rue Pierre Vernier - 25290 ORNANS

aromaposante@gmail.com - www.aromaposante.fr

Numéro de déclaration d'activité : 27250355825

SIRET : 908 087 364 00018 - Numéro de TVA : FR32908087364